Mairie d'Amboise
Notification presse
Le 10/12/2024 15:01

Budget participatif Amboise : à vos votes !

Madame, Monsieur,

Jusqu'au 2 février 2025, votez pour vos projets préférés ! Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés.

Du 2 septembre au 2 novembre, des projets portés par et pour les citoyens ont été déposés auprès du service Démocratie Permanente. Treize projets ont été retenus à découvrir sur le site internet *Participons !*

- Le vote se fait sous forme de panier : votez pour autant de projets que vous le souhaitez dans la limite de 50 000 €. Pour que votre vote soit pris en compte, vous devez voter au minimum pour deux projets.
- Le vote est ouvert à tous les habitants et habitantes d'Amboise.
- Un vote physique est également possible : des urnes sont à la disposition du public à l'accueil de la mairie d'Amboise et à la médiathèque Aimé Césaire.

Besoin d'aide pour voter ? Vous pouvez contacter le service Démocratie Permanente : jeparticipe@ville-amboise.fr / 02 47 23 47 35

Mairie d'Amboise

CONTACT

legarage@ville-amboise.fr